COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 11 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril à vingt heures se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de Mme Patricia POULAIN, Maire de Dohem, dûment convoqués le 3 avril 2023.

Etaient présents : Patricia POULAIN, Eugéna RITAINE, Luc BAHEU, Luc AZELART, David DAMBRUNE Roselyne GUILBERT, Etienne DILLY, Joseph CARLIER, Nelly MINET, Frédéric LELEU, Michelle LEFEBVRE ;

Absents excusés : Dorothée ANNEBICQUE procuration à Luc AZELART, Adrien DILLY.

Secrétaire de séance : Nelly MINET

Assistait également : Céline COQUET

Délibération n°2/2023 : Tarifs de location de la salle des fêtes

La séance ouverte Madame le Maire propose au conseil de revoir les tarifs de location de la salle des fêtes.

A compter du 1er août 2023, les tarifs suivants s'appliquent :

- Habitants de Dohem : 200 €
- Personnes extérieures à Dohem : 300 €
- Associations : gratuit une fois dans l'année, 100 € les fois suivantes
- Café pour enterrement ou réunion de courte durée : 50 €

Une caution du montant de la location sera demandée, est rendue une semaine après la location.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 14/04/2023
et publication le 15/04/2023

Dohem, le 14/04/2023

Pr

Le Maire,

MAIRIE DE DOHEM 62380

Patricia POULAIN

Pr

Le Maire, P. POULAIN

MAIRIE DE DOHEM 62380

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
26 OCT. 2023